

LA PRISE EN CHARGE DES ENCOMBRANTS SUR L'ACSO

Depuis plusieurs semaines, le service de collecte de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) a repris son rythme normal en ce qui concerne les ordures ménagères et la collecte sélective à la suite de la crise sanitaire.

Une forte demande concernant la collecte des encombrants sur rendez-vous entraîne cependant un allongement des délais allant de 3 à 4 semaines.

Toutes les déchetteries du territoire sont de nouveau ouvertes sans rendez-vous. Elles permettent également aux habitants de se débarrasser de déchets non pris en charge par le service de collecte des encombrants sur rendez-vous mis en place par l'ACSO. Cela concerne les appareils usagés utilisant l'énergie électrique sur secteur, pile ou accumulateur (D3E), les déchets comportant le symbole « Danger » comme les décapants et les solvants par exemple ainsi que les déchets spéciaux tels que les huiles, les cartouches d'encre, les gravats, les pneus, les batteries etc.

L'agglomération invite les habitants du territoire à privilégier la déchetterie pour se débarrasser de leurs rebuts. Afin de ne pas engorger le service, il est en effet important de réserver la collecte des encombrants sur rendez-vous aux habitants ne pouvant pas se déplacer.

📌 Informations pratiques :

- Avant de jeter vos encombrants, pensez à **Troc-Sud-Oise.fr** : le **site gratuit de petites annonces** conçu à l'échelle du territoire. Il permet de donner une seconde vie à des objets qui paraissent des rebuts pour certains mais peuvent constituer des trésors pour d'autres : pot de peinture entamé, électroménager pour pièces, meubles, etc.). Attention à prendre soin de respecter les gestes barrières lors des transactions
- Déchetteries du territoire ou à proximité directe : elles sont accessibles gratuitement pour les particuliers sur présentation de la carte d'accès (disponible en remplissant le formulaire sur <http://www.smvo.fr>)

Creil Zone ALATA – Avenue d'Halatte	Laigneville Rue Pierre et Marie Curie	Saint-Leu d'Esserent Z.I. du Renoir - Rue Marcel Paul
Villers-Saint-Paul Av. Frédéric et Irène Joliot Curie	Bury Z.A. du Bois Noir – Rue des Vallées	

Les déchetteries sont ouvertes du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Un numéro vert gratuit est également disponible pour tout renseignement : 0 800 60 20 02.

- Vous avez une question ? Appelez au **N° vert : 0 805 12 60 60** (services & appels gratuits) du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

CONTACTS PRESSE : 20-200619

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.